



DÉLIBÉRATION DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CNAS

Monsieur le Président informe l'assemblée que le SIEG adhère au Comité National d'Action Sociale depuis le 1^{er} janvier 2017.

Suite à l'Assemblée Générale du SIEG du 25 novembre 2017 instaurant le Président et le nouveau bureau syndical, il convient de procéder à la désignation d'un représentant Elu.

Il est proposé Madame Monique BONNET.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve la désignation de Madame Monique BONNET

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice	142
Nombre de délégués présents	85
Nombre de pouvoirs	6

Pour : 77 Blanc : 6 Nul : 1

Certifié exécutoire par Monsieur Bernard VEISSIERE, Président compte tenu de la transmission en préfecture le 12/12/2017 et de la publication le 12/12/2017.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 09 décembre 2017

Pour copie conforme
Le Président du SIEG


Bernard VEISSIERE

